



ONZIEME FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS: 4-15 MAY 2015

La onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF11) s'ouvre aujourd'hui au Siège de l'ONU à New York. La réunion se penchera sur un certain nombre de questions, notamment l'examen: de l'efficacité de l'Accord international sur les forêts (AIF) et de toutes les options futures; de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs mondiaux sur les forêts (OMF) et de la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant applicable à tous les types de forêts (IJNC ou instruments forestier); et de la contribution des forêts et de l'Accord international sur les forêts (AIF) à la concrétisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

Les autres sujets de discussion engloberaient, entre autres: les contributions régionales et sous-régionales; les moyens d'exécution (ME) nécessaires à la gestion durable des forêts (GDF); et, la coopération renforcée et la coordination des politiques et programmes, y compris la fourniture de nouvelles orientations au Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Un dialogue multipartite et un segment de haut niveau auront également lieu.

BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) a été créé en 2000, au terme d'une période de cinq ans de dialogue sur les politiques forestières, au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF). En Octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), devait, dans sa résolution 2000/35, établir l'AIF qui a établi le FNUF en tant qu'organe subsidiaire de l'ECOSOC avec pour principal objectif de promouvoir la gestion, la conservation et développement durable de tous les types des forêts.

Les principales fonctions du FNUF sont les suivants: faciliter la mise en œuvre des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la GDF; assurer le développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les grands groupes, ainsi que traiter des questions forestières et les domaines de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée; renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes sur les questions touchant aux forêts; renforcer la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'élaboration de rapports sur les progrès accomplis; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts.

LA SESSION D'ORGANISATION: La session d'organisation du FNUF a eu lieu du 12 au 16 février 2001, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont convenu que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York, et ont réalisé des progrès sur la question de l'établissement du PCF, un partenariat de 14 organisations, institutions et secrétariats de conventions internationales majeures, touchant aux forêts.

FNUF-1: La première session du FNUF a eu lieu du 11 au 23 juin 2001 à New York. Les délégués y ont examiné puis adopté des décisions concernant le programme de travail pluriannuel du FNUF, un plan d'action pour la mise en œuvre des propositions du GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Les délégués y ont également recommandé la création de trois groupes d'experts spéciaux (GES) pour fournir des conseils techniques au FNUF concernant: les approches et mécanismes de suivi, d'évaluation et de communication des données; le financement et le transfert de technologies écologiquement rationnelles (TER); et les paramètres d'un mandat pour l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

FNUF-2: La deuxième session du FNUF a eu lieu du 4 au 15 mars 2002 à New York. Les délégués y ont adopté des décisions portant, entre autres, sur des critères spécifiques pour l'examen de l'efficacité de l'AIF. La FNUF-2 a convenu que des critères spécifiques liés à la mise en œuvre des propositions d'action constituent la mesure dans laquelle: les pays, le PCF et autres acteurs auront avancé dans la mise en œuvre des propositions d'action; les pays auront élaboré et commencé à mettre en œuvre des programmes forestiers nationaux ou des processus équivalents; l'IAF aura facilité et encouragé la mise en œuvre des pays, en se concentrant sur les ME; et les pays auront progressé dans l'évaluation des propositions d'action en vue de déterminer leur pertinence dans les cadres nationaux. La résolution 2/3 décrit des critères spécifiques liés à l'élaboration continue des politiques, y compris la mesure dans laquelle: l'élaboration des politiques forestières et le dialogue de l'AIF se seraient améliorés et qu'il aura travaillé de manière transparente et participative; les membres du PCF auront répondu aux directives du FNUF; et des progrès auront été réalisés pour atteindre une compréhension commune des concepts, de la terminologie et des définitions liés aux forêts.

FNUF3: La FNUF3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003, et a adopté six résolutions portant sur: la coopération et la coordination des politiques et programmes améliorés; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds Fiduciaire du FNUF; et le renforcement du Secrétariat.

FNUF-4: La FNUF-4 s'est déroulée à Genève du 3 au 14 mai 2004 et a adopté cinq résolutions portant sur: l'examen de l'efficacité de l'AIF; les connaissances scientifiques ayant trait



aux forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le suivi, l'évaluation et la communication des données, et les critères et indicateurs; et le financement et le transfert de technologies écologiquement rationnelles. Au sujet de la revue de l'AIF, les délégués ont convenu de demander aux Etats membres de soumettre un questionnaire volontaire sur la base des critères spécifiques convenus à la FNUF-2. La FNUF-4 a tenté, sans succès, de parvenir à un accord sur des résolutions concernant les savoirs traditionnels liés aux forêts, la coopération renforcée, et la coordination des politiques et programmes.

FNUF5: La FNUF5 a eu lieu du 16 au 27 mai 2005 à New York. Les participants n'y sont pas parvenus à un accord sur le renforcement de l'AIF et n'ont produit ni déclaration ministérielle ni résultat négocié. Ils se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs mondiaux, à savoir: augmenter sensiblement la superficie des forêts protégées et des forêts gérées de manière durable partout dans le monde; inverser le déclin de l'aide publique au développement (APD) destinée à la GFD; inverser l'érosion du couvert forestier; et améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts. Ils ont également convenu, en principe, de négocier, à une date ultérieure, les termes de référence d'un code volontaire ou d'une entente internationale sur les forêts, ainsi que les ME.

FNUF6: La FNUF6 a eu lieu du 13 au 24 février 2006 à New York. Les délégués y ont généré un texte de négociation contenant de nouvelles formulations sur la fonction de l'IAF, l'engagement à tenir les réunions du FNUF, tous les deux ans, FNUF après 2007, et une demande appelant la FNUF 7 à adopter un instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts. La FNUF6 devait également établir quatre OMF pour l'AIF, à savoir: inverser l'érosion du couvert forestier partout dans le monde, à travers la GFD, y compris par la protection, la restauration, le boisement et le reboisement; améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts, et la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international; augmenter de manière significative la superficie des forêts protégées et autres zones forestières gérées de manière durable, partout dans le monde; et inverser le déclin de l'APD destinée à la GFD et mobiliser une augmentation significative des ressources financières nouvelles et supplémentaires, provenant de sources multiples pour la mise en œuvre de la GFD.

FNUF-7: La FNUF-7 a eu lieu du 16 au 27 avril 2007 à New York. Au terme de deux semaines de négociations qui ont culminé en une séance nocturne qui a duré la nuit entière, les délégués ont adopté l'Instrument forestier et un programme pluriannuel de travail couvrant la période 2007-2015. Les délégués ont convenu qu'un "mécanisme financier volontaire mondial/approche par portefeuille/cadre de financement pour tous les types de forêts" sera élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

FNUF8: La FNUF8 a eu lieu du 20 avril au 1er mai 2009 à New York. Les délégués y ont débattu: des forêts dans un environnement changeant, y compris les forêts et le changement climatique, l'inversement de l'érosion du couvert forestier et de la dégradation des forêts, et les forêts et la conservation de la biodiversité; et les ME nécessaires à la GFD. Après une séance nocturne entière tenue la dernière nuit, les délégués ont adopté une résolution portant sur les 'Forêts dans un environnement en changement, le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et programmes intersectoriels, et les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ne sont pas parvenus à s'accorder sur une décision concernant le financement de la GDF, et ont décidé de renvoyer le texte de négociation croché à la prochaine session du Forum.

FNUF9: La FNUF9 eu lieu du 24 janvier au 4 février 2011 à New York et a lancé '2011, Année internationale des forêts'. Le Forum a adopté par acclamation une résolution sur les forêts au service de l'être humain, sur les moyens de subsistance et sur l'éradication de la pauvreté, thèmes qui ont abordé, entre autres: les procédures d'évaluation des progrès accomplis; le

renforcement de la coopération régionale et sous-régionale; la coopération renforcée, notamment avec les grands groupes; et les ME nécessaires à la GFD, en particulier le processus du GES sur le financement des forêts.

FNUF10: La FNUF10 s'est tenue du 8 au 19 avril 2013 à Istanbul, en Turquie. Les délégués devaient y adopter, entre autres, une "Résolution sur les thèmes émergents, les ME et le Fonds Fiduciaire du FNUF", qui décidait que l'efficacité de l'AIF sera revue en 2015, et établissait un GES intergouvernemental à composition non limitée, chargé d'examiner la performance et l'efficacité de l'AIF. La résolution énonçait également les éléments à inclure dans l'évaluation et décidait que l'évaluation devait comporter les éléments suivants: la présentation de rapports par pays, le PCF, ses membres et d'autres organisations et parties prenantes concernées; une évaluation indépendante de l'AIF; et un GES sur l'évaluation de l'AIF.

LES FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

AHEG1: La première réunion du groupe d'experts spécial intergouvernemental ouvert à tous sur l'Accord international sur les forêts (AHEG1) s'est tenue du 24 au 28 février 2014, à Nairobi, au Kenya. Le groupe d'experts a pris note des conclusions des coprésidents, qui, entre autres, font état des réalisations, des points forts et des points faibles, ainsi que des domaines et possibilités d'action ou d'amélioration: du FNUF et de son Secrétariat; de l'instrument sur les forêts; du PCF; des processus et organismes régionaux; et des grands groupes.

ATELIER SUR ARRANGEMENT INTERNATIONAL SUR LES FORÊTS-DELA DE 2015: Tenue à Pékin, en Chine, du 29 au 31 octobre 2014, cette Initiative de pays (IP) à l'appui du FNUF visait à examiner et à prendre en considération les options offertes pour le renouvellement de l'AIF en fonction des forces et faiblesses de l'AIF actuel, tel que rapporté à l'AHEG1 et dans le rapport de l'évaluation indépendante. Les participants y ont discuté de six thèmes en rapport avec l'AIF: le renforcement de la participation régionale et sous-régionale; le renforcement du rôle et du fonctionnement du PCF; le renforcement de la participation des grands groupes; l'entreprise d'action à faible coût, à forte valeur ajoutée, qui soient pertinentes et réalisables à un horizon de deux à trois ans; l'amélioration du Processus de facilitation; et les éléments possibles à inclure dans le plan stratégique devant accompagner l'AIF. Un rapport de synthèse des coprésidents de l'atelier a été compilé et examiné par les participants, et transmis à l'AHEG2.

AHEG2: L'AHEG2 s'est tenue du 12 au 15 janvier 2015 au Siège de l'ONU à New York. L'AHEG2 a pris note du résumé des discussions et recommandations établi par les coprésidents, qui, entre autres, identifie les domaines de convergence émergents et nécessitant un examen plus approfondi sur l'avenir: de l'instrument sur les forêts; de la mise en œuvre et du financement de la GDF après 2015; du FNUF et de son Secrétariat; et de la participation des grands groupes et des entités régionales. Les recommandations comprennent des éléments ou des composantes d'une résolution possible à adopter à la FNUF11.

GOVERNANCE DES PAYSAGES FORESTIERS: INTERLAKEN + 10: Cette IP s'est tenue du 3 au 6 février 2015 à Interlaken, en Suisse. Organisé conjointement par la Suisse, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Mexique et l'Ukraine, l'atelier a fourni aux participants une plate-forme pour l'échange d'idées sur la façon d'intégrer les questions de gouvernance dans l'AIF pour l'après 2015. Ils ont également fait le point des expériences acquises depuis le premier atelier d'Interlaken, en 2004, et ont identifié les principaux thèmes à aborder dans le contexte de la foresterie mondiale, et ont travaillé sur une série de recommandations concernant la façon de favoriser la bonne gouvernance des paysages forestiers, pour examen par le FNUF.